

Le Relais

LE BULLETIN COMMUNAL DES HABITANTS DE FEGERSHEIM-OHNHEIM



Première rentrée
dans la nouvelle
école maternelle d'Ohnheim

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim sur www.fegersheim.fr, [facebook](https://www.facebook.com/fegersheim) et [twitter](https://twitter.com/fegersheim).



3

Éducation

Zoom sur les nouvelles activités pédagogiques



4-5

Budget primitif 2015

Investissement, fonctionnement et fiscalité



8

Calendrier

Les dates à retenir !



Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Après le Relais annuel, que vous aurez, je l'espère, apprécié, retour à l'actualité de notre commune avec un numéro nouvelle formule.

Vous aurez remarqué que la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)

se dénomme désormais Eurométropole. Au-delà du simple changement de nom, elle annonce des compétences élargies et conserve la majeure partie de ses domaines, notamment en matière d'urbanisme. Sur ce dernier sujet, l'équipe municipale travaille encore sur le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLU) qui entre dans une phase critique décisive de négociation avec l'Eurométropole. Nos objectifs restent toujours les mêmes, à savoir une maîtrise de l'urbanisation. Notre meilleur atout est la persuasion par des arguments sincères et convaincants. C'est donc avec sérénité que la commission en charge du domaine, en présence des adjoints et de moi-même, a accueilli le 17 mars dernier M. Yves Bur, Vice-Président de l'Eurométropole et les services en charge de l'urbanisme. Le débat constructif a montré qu'il existait une écoute à nos demandes de limitation de la sur-densification. Il reste encore à sensibiliser, échanger et collaborer pour obtenir définitivement les contours de l'urbanisation maîtrisée de Fegersheim-Ohnheim.

Dans les pages à suivre, je vous invite à prendre connaissance du budget primitif. Les dotations de l'état sont en baisse de 11 milliards d'€ sur 3 ans sur le plan national. Dans ce contexte difficile et conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, j'ai décidé en accord avec l'ensemble du Conseil municipal, de ne pas majorer les taux des trois taxes locales. Par ailleurs, des économies ainsi que des reports d'investissement seront nécessaires pour garder un budget équilibré et ainsi pouvoir renoncer à faire appel aux emprunts. Cette année, son impact sera minime sur les gros travaux de notre commune. Beaucoup de projets majeurs sont en cours d'achèvement ou bien ont

été définitivement réalisés. C'est ainsi que les enfants de la maternelle d'Ohnheim ont pu prendre possession de leur école rénovée dès leur retour des vacances d'hiver. Nous entendons poursuivre nos investissements, comme en témoigne la réflexion à venir sur l'affectation des locaux situés au 5 rue de l'Église.

Vous trouverez également dans ce Relais deux interviews de bénévoles intervenant dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques (NAP). Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous avons pris la décision de porter le dossier des NAP, convaincu que le rôle de la collectivité est celui d'assurer un service public qui réponde aux attentes du plus grand nombre. Depuis le 19 mars 2015, de nouveaux ateliers sont proposés aux enfants, la plupart portés par nos associations sportives locales. Il faut souligner cette collaboration et cette volonté commune d'aller ensemble dans le bon sens, pour les jeunes générations. Grand merci à celles et ceux qui se sont investis et continuent d'œuvrer dans ce domaine.

Avant de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques, je remercie les participants à l'Osterputz (nettoyage de printemps) qui nous a permis de nous retrouver pour un moment de convivialité apprécié de tous comme chaque année. Je remercie également ceux qui à leur manière participent indirectement à cette manifestation en entretenant régulièrement leur propriété et ses abords. C'est ainsi que chacun peut contribuer à l'image de Fegersheim-Ohnheim et à son agréable cadre de vie.

Joyeuses Pâques à toutes et à tous !

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine (CUS) est devenue Strasbourg Eurométropole. Ce changement intervient dans le cadre de la loi de réforme territoriale du 27 janvier 2014 qui prévoit que les plus grandes agglomérations françaises passent du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole.

Toutes les compétences de la Communauté urbaine de Stras-

bourg sont désormais exercées, par l'Eurométropole. S'y ajoutent de nouvelles compétences obligatoires : la participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares, la lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations et la

participation aux pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie.

L'Eurométropole exerce ses compétences sur l'ensemble du territoire. Les relations avec ses communes membres ne changent pas. La commune reste le maillon de proximité indispensable au bon fonctionnement de l'Eurométropole.

..... Nouveau numéro pour joindre la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole : 03 68 98 50 00

Regards de bénévoles

Les nouvelles activités pédagogiques (NAP) lancées par la commune de Fegersheim en novembre dernier ont rencontré un beau succès auprès des enfants inscrits. De l'initiation au journalisme en passant par des ateliers chocolat ou des sessions d'apprentissage du tricot, une centaine d'élèves des écoles élémentaires de Fegersheim et d'Ohnheim a pris part à des activités diverses et enrichissantes, tant par leur contenu que par la rencontre avec des encadrants issus d'univers différents. Le passage des nouveaux rythmes scolaires se sera ainsi fait avec l'aide de la municipalité et l'investissement de cette dernière dans l'accompagnement des plus jeunes. Rencontres avec deux bénévoles, Dominique Gerber et Anne-Marie Kopp.

Le Relais : *Comment avez-vous appris que la commune de Fegersheim cherchait des bénévoles pour les nouvelles activités pédagogiques (NAP) ?*

Dominique Gerber : Tout simplement en ouvrant ma boîte aux lettres. La commune avait édité un flyer qui a ensuite été distribué et c'est en lisant cet «appel à bénévole» que j'ai été informé.

Est-ce la première fois que vous exercez une activité bénévole ?

DG : Non, ce n'est pas la première fois que j'exerce une activité bénévole, j'en ai déjà eu l'occasion à de multiples reprises dans le cadre d'engagements associatifs. J'ai été l'un des fondateurs du SEL de Strasbourg (Système d'Echange Local) et j'en ai exercé la présidence à titre bénévole pendant près de 10 ans. Cela dit c'est la première fois que j'exerce une activité bénévole à Fegersheim où j'habite depuis 2009.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour accepter de donner de votre temps ?

DG : Cela me manquait un peu. Depuis l'année dernière, je n'avais plus d'activité de ce type et j'ai vu dans l'appel de la municipalité l'occasion d'en exercer une dans ma commune de résidence.

Quelle activité proposez-vous et comment en avez-vous eu l'idée ?

DG : Je propose un atelier de journalisme. Comme il m'est arrivé de réaliser de petits journaux dans un cadre associatif, j'ai pensé que cela pourrait être intéressant d'en faire un avec et pour des enfants.

Quel type de compétences avez-vous dans ce domaine ?

DG : Je suis un ancien élève du CUEJ (l'école de journalisme de Strasbourg). Comme étudiant, j'avais fait un stage au Figaro et j'ai eu une brève activité de journaliste indépendant pour des sociétés commerciales. Mais comme j'avais aussi un diplôme de Sciences Politiques, j'ai finalement opté pour d'autres choix de carrière profes-

sionnelle. Je n'ai donc jamais vraiment exercé la profession de journaliste en tant que tel. Mes compétences se limitent à la réalisation de petits bulletins d'information associatifs.

Comment cela se passe-t-il avec les enfants et aviez-vous déjà une expérience de travail avec des enfants de cet âge ?

DG : Cela se passe bien. Je n'ai jamais été professeur ni même moniteur de colonie de vacances. J'avais envie d'essayer et je ne le regrette pas. Cette première expérience s'est bien passée, bien que j'ai parfois été surpris par l'énergie qu'il faut déployer pour réussir à maintenir l'attention des enfants!

Quelles satisfactions vous apporte cette activité et pensez-vous que vous renouvelerez votre engagement l'année prochaine ?

DG : Le contact avec les enfants est d'une grande richesse. C'est intéressant de voir à quel point ils ont chacun déjà une très forte personnalité et chacun la sienne. Ils sont attachants. Je marquerai une pause ce printemps car j'aurai moins de disponibilités en avril. Mais je pense que je renouvelerai l'expérience l'année prochaine, si la commune décide de poursuivre l'expérience.



Le Relais : *Comment avez-vous appris que la commune de Fegersheim cherchait des bénévoles pour les nouvelles activités pédagogiques (NAP) ?*

Marie-Antoinette Kopp : Par un courrier déposé dans ma

boîte aux lettres précisant que la commune cherchait des bénévoles pour différents ateliers.

Est-ce la première fois que vous exercez une activité bénévole ?

Je fais partie de différentes associations : l'UNA-

FAM (familles de malades psychiques), l'association SEL de Lipsheim (Système d'Echange Local sans argent), CARITAS et au CVS (Conseil à la Vie Sociale) au foyer de La Claquette.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour accepter de donner de votre temps ?

J'aime le contact avec les enfants

Quelle activité proposez-vous et comment en avez-vous eu l'idée ?

J'ai proposé l'atelier de peinture et de bricolage. J'aime partager mon savoir-faire et travailler avec les enfants.

Quel type de compétences avez-vous dans ce domaine ?

J'ai travaillé dans l'art et la peinture m'a toujours attirée. Je fais de la peinture sur et sous-verre.

Comment cela se passe-t-il avec les enfants et aviez-vous déjà une expérience de travail avec des enfants de cet âge ?

Oui, les enfants sont passionnés, spontanés. J'ai partagé cette expérience avec mes petits-enfants dont je me suis occupée en faisant du bricolage et de la peinture.

Quelles satisfactions vous apporte cette activité et pensez-vous que vous renouvelerez votre engagement l'année prochaine ?

J'ai le sentiment que les enfants apprécient les ateliers. Ils sont fiers de ramener aux parents ce qu'ils ont fait. Si la commune me renouvelle sa confiance l'année prochaine, je poursuivrai l'aventure.

Le budget primitif 2015

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises dans le futur. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur une année et est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil municipal. Il se divise en 2 sections qui doivent être votées en équilibre entre les dépenses et les recettes, section

par section.

- La section de fonctionnement : il s'agit des dépenses et des recettes liées au fonctionnement courant de la commune. Elles regroupent principalement : les frais de rémunération du personnel, les dépenses d'entretien et de fournitures, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la commune et les intérêts de la dette liés aux emprunts.
- La section d'investissement : les dépenses et les recettes d'investissement concernent des opérations en capital.

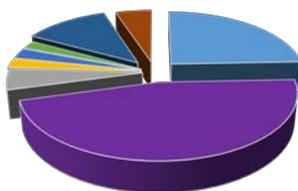
Elles comprennent : les remboursements d'emprunts, les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations, les subventions d'équipements versées) et tout ce qui participe à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la commune.

Le budget primitif 2015 voté le 23 mars par le Conseil municipal est équilibré en recettes et dépenses et se répartit comme suit :

L'autofinancement brut correspond à l'excédent de la section de fonctionnement. Cet excédent permet de faire face au remboursement de la dette en capital ou de financer tout ou partie des investissements. Il s'agit d'un outil de pilotage incontournable, parce qu'il détermine la capacité d'une commune à investir.

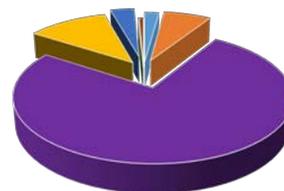
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - 5 243 000 €



Charges à caractère général	1 277 500 €
Subventions, indemnités et formations	283 750 €
Charges exceptionnelles	128 000 €
Virement à la section d'investissement	627 550 €
Charges de personnel et frais	2 430 000 €
Intérêts des emprunts	120 000 €
Pénalité loi SRU + FPIC	108 200 €
Dotations aux amortissements	268 000 €

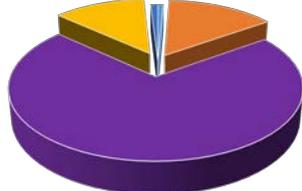
Recettes - 5 243 000 €



Atténuation de charges	108 000 €
Impôts et taxes	3 964 400 €
Autres produits de gestion courante	177 760 €
Produits exceptionnels	9 000 €
Facturation des services publics	352 640 €
Dotations et participations	599 200 €
Produits financiers	2 000 €
Amortissement de subventions	30 000 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses - 3 161 000 €



Frais d'études, programmation...	22 940 €
Travaux	2 261 310 €
Amortissement de subventions	30 000 €
Immobilisations corporelles	456 750 €
Remboursement du capital des emprunts	390 000 €

Recettes - 3 161 000 €



Subventions d'investissement	97 700 €
FCTVA* et Taxe Locale d'Équipement	134 107 €
Excédent de fonctionnement	1 330 559 €
Virement de la section de fonctionnement	627 550 €
Dotations aux amortissements	268 000 €
Excédent d'exécution section d'investissement	703 042 €

*Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les perspectives d'investissement en 2015

Fin de l'opération de l'école maternelle d'Ohnheim, installations de chauffage/ventilation et réfection de la toiture des salles C et D du centre sportif et culturel, études de programmation

et lancement des prestations intellectuelles du 5 Rue de l'Eglise et des nouveaux ateliers municipaux, mise aux normes de la maison de retraite, éclairage public ainsi que de nom-

breux travaux et interventions sur les bâtiments communaux et pour l'environnement pris dans son sens le plus large.

La fiscalité

La préparation du budget primitif 2015 s'inscrit dans un contexte national de stabilisation des déficits et de la dette publique. Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales, diminueront de

11 milliards d'€ entre 2015 et 2017. Malgré ce contexte et conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, il a été décidé de ne pas majorer les taux des 3 taxes locales (voir ci-contre).

	2013	2014	2015
Taux taxe d'habitation (T.H.)	15,77%	idem	idem
Taux taxe foncière sur propriétés bâties (T.F.P.B.)	13,62%	idem	idem
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties (T.F.P.N.B.)	60,76%	idem	idem

A savoir, pour l'année 2015, une augmentation des bases décidée par l'Etat est annoncée à globalement +1,31 %, ce qui entraînera tout de même une augmentation des impôts supportés par les ménages.

Retour en images



1. «Comptines pour les adultes» le 7 janvier, organisée par le pôle petite enfance de la commune / 2. Les Voeux de la municipalité : près de 400 personnes présentes le 10 janvier au centre sportif et culturel / 3. Pop-rock le 23 janvier avec le groupe «Jokers» rejoint par les élèves de l'atelier musiques actuelles de l'école municipale de musique et de danse / 4. «La carte, le mètre et le temps» : sujet du Stammtisch du 5 février, animé par Bertrand Rietsch dans le cadre de l'exposition des Archives départementales «Le territoire à la carte» / 5. Les membres du Conseil municipal conviés par l'association Fegersheim athlétisme à une initiation le 17 février / 6. Musique des Balkans avec le groupe «Lubenica», le 20 février / 7. «Connaitre l'ADN pour comprendre le cancer», conférence du chercheur et Conseiller municipal Christian Bronner pour le Stammtisch du 5 mars / 8. Exposé passionné et passionnant sur l'importance et le devenir de l'écriture manuscrite à l'heure du numérique le 12 mars à la bibliothèque municipale.

Annuaire n°32



La Société d'Histoire des Quatre Cantons vient de sortir son annuaire 2014 sous le numéro 32. Dans cet annuaire, on pourra découvrir un article de Bertrand Rietsch sur des sources généalogiques souvent négligées, les images mortuaires. Cet article est centré sur des événements et des documents concernant Fegersheim-Ohnheim et permet dans de nombreux cas de légèrer et de dater de vieilles photos familiales.

L'annuaire est disponible à la mairie de Fegersheim ou auprès d'Albert Scherer, au 24 rue du Chanoine Mertian à Matzenheim, au prix de 20€, frais de port en sus.



10 ans !

Le Festival du jeu vidéo est un événement créé en 2004 par l'Animation jeunes de Fegersheim. A l'époque très modeste, cette manifestation fut reconduite l'année suivante avant de disparaître pendant 2 ans. C'est alors qu'en 2008, le rendez-vous revint sur scène. 750 personnes y participèrent cette année-là, des joueurs néophytes comme des habitués ou encore des familles.

C'est en 2011 qu'Original Event récupéra l'organisation de ce festival qui est aujourd'hui une des manifestations de jeux vidéo brassant le plus de public dans l'Est de la France. Pour cette 10^e édition, l'association Original Event se surpassera comme chaque année afin d'offrir à tous un week-end dont ils pourront se souvenir. Bonne humeur, convivialité, découvertes, rencontres et

bien-sûr jeux vidéo seront à l'honneur durant ces trois jours du week-end Pascal attendus avec impatience chaque année !
Vendredi 3 (14h-20h), samedi 4 (10h-20h) et dimanche 5 avril (10h-17h) au centre sportif et culturel. Tarif unique de 5€/jour. Chaque entrée donne droit à un ticket de tombola pour tenter de remporter une PS4.

L'UNC recrute

L'Union Nationale des Combattants de Fegersheim Ohnheim et environs recrute. Vous êtes allés en Afrique française du Nord? Vous êtes TOE (Théâtres Opérations Extérieures), OPEX (Opérations Extérieures), militaire de carrière, retraité ou en activité? Vous

avez fait votre service militaire ou êtes simplement patriote? Venez rejoindre l'UNC. Permanence tous les derniers jeudi du mois (sauf en juillet, août et décembre), salle D du CSC. Contactez le Président, Lucien Graf au 03 69 06 21 84.

Découvrir l'univers de la Country avec Texas Butterfly

Le club Texas Butterfly organise une porte ouverte au centre sportif et culturel de Fegersheim en salle B, **samedi 30 mai 2015** de 15h à 18h. Ce sera l'occasion de découvrir le monde de la Country : danse country et line dance, voitures américaines, motos Harley Davidson, petite restauration traditionnelle et texane... L'orchestre country Outland animera l'après-midi en live. Les Texas Butterfly vous proposent des démonstrations et initiations de danses tous niveaux. Venez nombreux ! S'en suivra une soirée dansante country

à partir de 20h, uniquement sur réservation au tarif de 10€. Pour tout renseignement ou réservation, contactez Angèle au 06 67 34 77 97.



L'actualité de CARITAS

- Soirée Asperges de la Solidarité **samedi 9 mai à 19h30** à l'Espace Malraux de Geispolsheim. Prix : 22€ - 12€ pour les enfants de moins de 12 ans. Date limite d'inscription 28 avril, nombre de places limitées. Renseignements : Monique Wendling au 06 87 12 84 33
- Stand de la Solidarité au Marché aux puces de l'AFF **dimanche 17 mai**
- Concert de la chorale « Cultur'Eck'Les voix Off » **samedi 6 juin à 18h** à l'Abbatiale St Trophime Eschau. Concert par la chorale entrée libre - Plateau.

CSSA : les minimes féminines 1 réalisent un beau parcours en inter-région

Retour à Ohnheim le dimanche 19 avril pour les minimes féminines, qui retrouvent leur public après plusieurs semaines de déplacements dans la zone Est. Elles accueilleront à 13h15 Verdun, dans un match de tous les suspenses.

Elles sont tombées dedans lorsqu'elles étaient toutes petites : la plupart des minimes pratiquent le basket au CSSA depuis bientôt 10 ans et elles ont déjà connu bien des succès. En tant que benjamines, elles furent Championnes du Bas-Rhin en 2011 sous la houlette de Benoît Schaal et vice-championnes du Bas-Rhin l'an passé avec leur entraîneur actuel, Nicolas Speisser.

Cette bande de copines s'est élargie en 2012 avec l'arrivée de nouvelles joueuses et d'un

nouveau coach, Nicolas Speisser, épaulé par un vieux briscard du club, Pascal Heili. Depuis, les filles continuent à enchaîner les victoires. Invaincues dans la phase de qualification régionale, elles se sont qualifiées lors de différents plateaux pour la catégorie interrégionale, dans laquelle elles affirment leur excellent niveau en terminant également invaincues de la phase aller de la zone Est. Les minimes convainquent leur public, qui répond présent à leurs rendez-vous à domicile comme à l'extérieur, grâce notamment à 3 sponsors, qui financent actuellement leurs déplacements et leur équipement.

Ce qui motive les filles ? Aller toujours plus loin et se dépasser, se mesurer aux meilleures dans une ambiance où

se mêlent sérieux, concentration bien entendu mais surtout plaisir de se retrouver et d'évoluer ensemble.

La recette du coach pour tant de succès ? Etre proche de ses joueuses, les faire avancer et les mener toujours plus loin, même si cela nécessite parfois de grands « coups de gueule » !

Avant de reprendre la route, les minimes ont fait une petite halte à la SIG le 14 février pour le trophée 67, où elles ont affronté sur le parquet du Rhénus les joueuses de Furdenheim et accompagné les joueurs professionnels lors de leur présentation avant le match contre Pau. Nul doute que leur brillant parcours conduira un jour l'une ou l'autre d'entre elles à toucher les étoiles...

Piqûre de rappel

A l'heure où, de toutes parts, l'accent est mis sur la sécurité, il y a lieu d'attirer votre attention sur un aspect sécuritaire qui nous préoccupe tout particulièrement : la libre circulation sur les trottoirs.

En effet, un certain nombre de trottoirs sont devenus, par endroit, difficilement praticables pour les piétons. De plus, ne perdons pas de vue que la taille régulière des arbres et haies plantés en bordure de voie publique incombe aux habitants. L'élagage doit être réalisé de manière à ce que la végétation ne gêne pas la circulation des piétons et la visibilité des automobilistes. Aussi, nous tenons à vous rappeler que votre responsabilité pénale et civile pourra être engagée en cas d'accident.

Une nouvelle école

De retour des vacances d'hiver, les enfants de la maternelle d'Ohnheim ont découvert leur nouvelle école. Plus spacieuses et plus lumineuses, les salles de classe permettent aux tout petits et au personnel d'évoluer dans de meilleures conditions, adaptées aux besoins de chacun. Le chantier, entamé en juillet 2014, a bénéficié du soutien de la Région Alsace à travers le programme de rénovation basse consommation et le plan de relance, du soutien du Département avec le Contrat de territoire, de l'aide de la Députée Sophie Rohfritsch ainsi que du partenariat de l'Electricité de Strasbourg dans le cadre du certificat «économie d'énergie». Les travaux se poursuivront jusqu'à l'été avec le réaménagement d'une salle de classe en local ATSEM, un dortoir, une BCD et le bureau de la Directrice.

Tribune de la minorité

Si l'argent est le nerf de la guerre, notre budget, en évolution «maîtrisée et réaliste», laisse percevoir notre commune comme étant hors de danger ; elle se porte plutôt bien ! Bien vivre ensemble paraît donc être l'évidence, une évidence, à sauvegarder, à encourager, mais... comment faire autant avec moins ? Si les chiffres parlent d'eux-mêmes, et que les statistiques cachent souvent l'essentiel, est-il possible de les interroger ? C'est ce que notre groupe «Décidons Notre Avenir», vous livre ici, afin de vous confirmer son rôle et son investissement.

Derniers résultats INSEE 2011 sur Fegersheim-Ohnheim :

19,3% de notre population est âgée de moins de 14 ans ; 19,8 % est âgée de plus de 60 ans
12,8 % de nos concitoyens vivent seuls ; 7 % sont des familles monoparentales
70 % sont propriétaires ; 29,6 % des foyers fiscaux sont non imposables ; 6,2 % de notre population est au chômage ; 6,1 % est étrangère...
Le calcul est simple : En 2011 nous étions 5449 habitants...

5533 habitants le 18 Décembre dernier ; 6500 prévus fin 2015 avec un objectif largement dépassé en constructions de logements...Quelle santé ! Tout augmente mais nous ne connaissons pas la crise... Ah non ? Non ! Si nous continuons, comme nous le faisons déjà, à travailler d'arrache-pied sur le projet des Nouvelles Activités Périscolaires ; Non ! Si nous révisons durablement les orientations du Centre Communal d'Action Sociale ; Non ! Si nous faisons barrage aux constructions débridées... et Non ! Si nous vous convions tous, plus largement encore, à participer aux animations pluriculturelles et aux débats de la cité... Si peu de monde pourtant... «Bien vivre ensemble» avec une telle croissance, ne peut et ne pourra se faire que si nous «Décidons notre Avenir» ; nous nous y employons. Car en effet, au-delà des chiffres et des statistiques gommant toute émotion, notre présence au sein des commissions vient interroger et faire toucher du doigt ces réalités. Fegersheim-Ohnheim est une commune paisible, agréable et riche ; mais comme l'océan charrie ses légendes et la richesse son lot de pauvreté, si la majorité veut bien vivre chez elle, elle n'a pas d'autre choix que de charrier sa minorité... «Riche qui peut, aisé qui sait, sage qui veut». Faire autant avec moins sera un exercice qui risque fort de ressembler à une équation difficile à résoudre si l'on veut éviter dérives ou inégalités ; c'est en ce sens que nous mettons mains à la pâte tout en veillant au grain.

Laure MISTRON, Danièle SENDEL,
Matthieu LEFFTZ, Bernard SCHAAL



CALENDRIER

AVRIL

Jeudi 2 avril à 15h au Caveau
Stammtisch
"Autour du Fajerscher Baaretheater"
Gratuit. Buvette UNC.

Vend. 2, sam. 3 et dim. 4 avril
Festival du jeu vidéo
5€/jour, infos Original Event
06 72 70 14 07 - nic.labbe@laposte.net

Lundi 6 avril à 10h au centre sportif
1/4 de finale Coupe de Basket

Samedi 11 avril au centre sportif
Soirée Couscous
Infos Arboriculteurs de Fegersheim
03 88 64 17 00

Mercredi 15 avril au centre sportif
Don du sang

Jeudi 16 avril à 19h30 au Caveau
Réunion publique sur la gestion des eaux pluviales

Samedi 18 avril de 10h à 12h en mairie
Permanence Agnès Muller
Adjointe aux affaires sociales

Samedi 18 avril à 9h30 au Bio'tager
Atelier "Sème ta graine"
Gratuit, infos au 03 88 59 04 59

Samedi 18 avril à 20h au centre sportif
Concert annuel
Gratuit, plateau
Infos Harmonie Feg.-Plobsheim
06 76 72 78 33 - pierre.meyer4@gmail.com

Vendredi 24 avril au Caveau
CONCERT DES PROFS ANNULÉ

Samedi 25 avril à 14h au 8b rue des Vosges
Cours de taille sur arbustes
Infos Arboriculteurs Ohnheim
03 88 64 09 34 - christine.reig@hotmail.fr

Samedi 25 avril de 10h à 12h en mairie
Permanence Maya Isorez
Adjointe à la communication, dév. durable

Samedi 25 avril à 20h au centre sportif
Loto
Infos Amicale des donateurs de sang
03 88 64 92 88

MAI

Jeudi 7 mai à 15h au Caveau
Stammtisch
"À vos jeux !". Gratuit

Vend. 8 mai à 10h30 place de l'Eglise
Cérémonie commémorative

Jeudi 14 mai au centre sportif
Loto
Infos Club de Football
06 22 93 53 31 - sebastien.mehl@estvideofr

Samedi 16 mai de 10h à 12h en mairie
Permanence Sonya Dietsch
Adjointe à l'animation

Samedi 16 mai à 21h au centre sportif
Soirée années 80
Buvette Club de tennis
8€, billets en mairie à partir du 13/04
03 88 59 04 59 - mairie@fegersheim.fr

Samedi 16 mai au foyer paroissial
Soirée tartes flambées
Infos Conseil de Fabrique
03 88 64 39 49

Dimanche 17 mai rue du Bosquet
Marché aux puces
Infos AFF
03 88 59 06 99 - afffegersheim@gmail.com

Lundi 18 mai à 19h à l'Illiad de l'Illkirch
Réunion publique PLU, secteur Sud

Samedi 23 mai de 10h à 12h en mairie
Permanence Jean-Michel Valentin
Adjoint aux travaux, sécurité, propreté

Samedi 23 mai à 9h30 au Bio'tager
Atelier "Mat'1 bio'tager"
Gratuit, infos au 03 88 59 04 59

Samedi 23 mai au verger école
Cours de reconnaissance des maladies et des ravageurs des arbres fruitiers
Infos Arboriculteurs d'Ohnheim
03 88 64 09 34 - christine.reig@hotmail.fr

Samedi 30 mai au centre sportif
Portes ouvertes à 15h (gratuit) et soirée country à 20h
10€, réservation Texas Butterfly
06 67 34 77 97 - a.droesch@wanadoo.fr

État civil

MARIAGES

Werner WIESNER et Carine ROESSLINGER
14 février 2015
Marc POCHETAT et Yasmina ADJEL
14 février 2015
Claude DIEMERT et Cathy BONFINI
25 mars 2015

NAISSANCES

Loïc MEYER
28 décembre 2014
Eve LEROY
2 janvier 2015
Sidonie BANTZE
4 janvier 2015
Lucas HOPGOOD
16 janvier 2015
Zoé GEOFFROY
19 janvier 2015
Lucas SCHEIBEL
20 janvier 2015
Arthur MOULIN
21 janvier 2015
Lucas FENDER
5 février 2015
Luna ROUX
13 février 2015
Musab YURDAKUL
18 février 2015
Yann LAMBIN
18 février 2015
Timéo GOMES DE PINHO
26 février 2015
Liana NOTHISEN
10 mars 2015

DÉCÈS

Martine MULLER, veuve GERMAIN
28 décembre 2014 - 64 ans
René Alphonse SCHAHL
7 janvier 2015 - 89 ans
Roman GARCIA MARTIN
8 janvier 2015 - 77 ans
Marie-Louise HAMM, veuve FENDER
21 janvier 2015 - 80 ans
Armand KUPFER
2 mars 2015 - 93 ans
Sandrine Hélène FRIEDMANN, épouse BELOW
10 mars 2015 - 45 ans
Marcel WALCH
12 mars 2015 - 82 ans
François HETTLER
13 mars - 86 ans

RÉUNION PUBLIQUE

AVRIL 2014 - MAI 2015

Bilan de la première année de mandat du Conseil municipal
de la commune de Fegersheim
vendredi 22 mai 2015 à 20h au centre sportif et culturel.

Entrée libre et ouverte à tous
renseignements auprès de l'accueil de la mairie au 03 88 59 04 59

